

La démolinguistique : objet et enjeux

Robert Maheu

Volume 14, numéro 1, avril 1985

Démolinguistique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/600554ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/600554ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (imprimé)

1705-1495 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Maheu, R. (1985). La démolinguistique : objet et enjeux. *Cahiers québécois de démographie*, 14(1), 3-5. <https://doi.org/10.7202/600554ar>

La démolinguistique: objet et enjeux

Robert MAHEU*

La démolinguistique est une branche de la démographie. C'est l'étude des populations caractérisées par une appartenance commune à une langue. Le plus souvent, les études de démolinguistique visent à comparer les comportements démographiques de groupes linguistiques vivant sur un même territoire. Cela donne à la démolinguistique une dimension politique indéniable. C'était le cas en Belgique lorsqu'on y tenait des recensements linguistiques. C'est le cas au Québec et au Canada où les questions linguistiques font l'objet d'intervention des administrations publiques.

Dans la plupart des études réalisées au Québec, on compare une ou plusieurs dimensions des comportements démographiques. Ainsi, on ne s'intéresse pas tellement à la table de mortalité des francophones en elle-même, mais à sa comparaison avec celle des anglophones ou des allophones; de même pour la fécondité ou les migrations.

La nuptialité des groupes linguistiques est nettement moins étudiée, sauf lorsqu'elle met en cause des relations entre les groupes; c'est le cas de l'exogamie. Mais les relations entre les groupes sont surtout examinées dans le cadre de la mobilité linguistique ou dans celui de la situation et de l'évolution de la composition linguistique de la population d'un territoire.

L'ÉMERGENCE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

Durant les années soixante, les quelques études réalisées s'intéressaient essentiellement à la situation des francophones, laquelle était comparée à celle des «autres», des non-francophones. La baisse de la fécondité des francophones suscitait alors des inquiétudes quant à ses conséquences sur la composition linguistique de la population.

Dans la décennie soixante-dix, et même encore aujourd'hui, on distingue le plus souvent trois groupes : francophones, anglophones et allophones. La distinction entre anglophones et allophones est apparue comme étant essentielle à cause de comportements démolinguistiques très caractérisés dans le domaine de la fécondité et de la mobilité linguistique. Les

* Directeur des études économiques et démographiques, Ministère de l'éducation, Québec.

anglophones ont la fécondité la plus faible et sont les principaux bénéficiaires des transferts linguistiques. Les allophones ont la fécondité la plus élevée et sont les principaux fournisseurs des transferts linguistiques.

Il faut aussi souligner que l'affirmation francophone du Québec a suscité des inquiétudes chez la minorité anglophone; cette inquiétude est bien plus centrée sur les mouvements migratoires que sur la très faible fécondité.

Mais considérer les allophones globalement, c'est une simplification de la réalité qui n'est pas toujours acceptable, ceux-ci étant composés de groupes différents quant à la période d'immigration, la fécondité, leur rapprochement avec les francophones ou les anglophones, la persistance de leur langue maternelle, leur niveau socio-économique, etc. Aussi voit-on de plus en plus d'études distinguant divers groupes linguistiques parmi les allophones.

Dans de nombreux pays, dont le nôtre, les majorités sont prêtes à reconnaître, davantage que dans le passé, l'existence et le développement de minorités ou de communautés issues de l'immigration. Il y a là une voie d'avenir pour la démoulinguistique, puisque chez nous ces communautés sont principalement définies, en termes opérationnels, par le critère de la langue maternelle.

LA MOBILITÉ LINGUISTIQUE

Dans le domaine de la démoulinguistique, c'est la mobilité linguistique qui a suscité le plus d'intérêt. On peut la représenter selon le schéma suivant :

Origine ethnique h	→	Langue maternelle i	→	Bilinguisme i,j	→	Langue d'usage j
--------------------	---	---------------------	---	-----------------	---	------------------

Avant que les données du recensement de 1971 ne soient disponibles, l'étude de la mobilité linguistique concernait le passage d'une origine ethnique h à une langue maternelle i. C'est donc la mobilité linguistique des générations passées (suivant la lignée paternelle) qui était étudiée. Depuis 1971, la plupart des études s'intéressent au passage d'une langue maternelle i à une langue d'usage (parlée à la maison) j. On retrouve là les notions de points de départ et d'arrivée ou d'état initial et d'état final, familières à la démographie. Certains auteurs ont d'ailleurs souligné la parenté formelle entre les mobilités linguistique et géographique.

Ce qu'il y a de particulier à la mobilité linguistique, c'est l'existence d'un état intermédiaire de bilinguisme. Celui-ci n'a été cependant que peu étudié dans le cadre de la mobilité linguistique. Pour

l'instant, le bilinguisme suscite de l'intérêt surtout pour ses conséquences sur la collecte des données. Dans les foyers bilingues, il n'est pas toujours facile de déterminer laquelle des deux langues i et j est la plus utilisée. Il peut arriver que des considérations politiques viennent déterminer le choix. Les systèmes d'informations sont facilement vulnérables dans certaines circonstances. Mais il arrive aussi que des répondants donnent deux réponses (i et j), comme langue maternelle et/ou d'usage. De même, des personnes ayant connu un transfert linguistique de i vers j en viennent à déclarer la langue j à titre de langue maternelle, dissimulant ainsi leur mobilité linguistique. La prise en compte de ces situations a une influence notable sur le jugement d'ensemble qu'on peut porter sur la mobilité linguistique.

Ces diverses considérations ont suscité l'intérêt de bon nombre de démographes québécois pour la collecte et le traitement des données. Mais on ne peut pas dire que cela a simplifié la présentation des résultats des travaux d'analyse ! Le temps est probablement mûr pour un travail de synthèse, débouchant sur un ou quelques indicateurs clairs et accessibles à tous plutôt qu'à un petit groupe de spécialistes. Le dossier de la démolinguistique demeure ouvert.